

Commune d'UCCLE
Service de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29

B – 1180 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : U12/F°852
Dossier n°16-40782-2012
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.244/s.531
Annexe : /

Messieurs,

Objet : UCCLE. Chaussée de Saint-Job, 771B.
Changement de commerce et modification de la façade du rez-de-chaussée (régularisation).
(Dossier traité par Mme D. Dossogne)

En réponse à votre lettre du 14 décembre 2012, en référence, reçue le 18 décembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 9 janvier 2013.

La demande concerne un immeuble de rapport qui se situe dans la zone de protection de la ferme de l'Abreuvoir sis 682, chaussée de Saint-Job.

La demande vise à régulariser des travaux qui ont consisté notamment à modifier l'entrée du commerce située à droite de l'accès aux logements (vitrines sans allège, châssis en PVC, etc.).

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions ne constituent pas un enjeu patrimonial spécifique pour l'édifice classé.

S'il y a lieu, la DMS formulera en Commission de concertation, les remarques et recommandations qu'appelle le projet (privilégier des châssis en bois et non en PVC).

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c.:

- A.A.T.L. – D.M.S. : M. Ph. Piéreuse (par mail MM. S. Plompen, H. Lelièvre, Mmes M. Muret, L. Leirens et N. de Saeger).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme K. Franssens.